

LE TURON EN RAQUETTES

Vers un « 3000 » en raquettes au cœur du
Néouvielle

Séjour de 3 Jours / 2 Nuits

DATES DU SÉJOUR

12 - 14 mars 2024

PRIX DU SEJOUR

380€ / personne



AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur de la Consommation & Patrimoine - 12 Square Desnouettes - 75015 Paris - <https://mcpmediation.org/>

DESCRIPTIF DU SÉJOUR

Au programme : 3 jours de randonnées raquettes dans un coin incroyable des Hautes Pyrénées comprenant une montée en refuge depuis Barèges, une grosse balade vers le Turon de Néouvielle à 3035m d'altitude et une descente en vallée par un autre chemin histoire de faire une boucle. Le tout en toute sécurité avec un professionnel expérimenté et dans un super camp de base à la Glère ! En bref une incroyable aventure dans la montagne enneigée qui devrait vous laisser de superbes souvenirs...

POINTS FORTS

- ❖ Randonnée raquettes dans la Réserve Naturelle au milieu des lacs du Néouvielle ;
- ❖ Si les conditions s'y prêtent, ascension d'un « 3000 » pyrénéen, le Turon de Néouvielle ;
- ❖ Réelle immersion dans la montagne enneigée et sauvage en toute sécurité avec un professionnel expérimenté ;
- ❖ 2 nuits dans un authentique refuge de montagne gardé ;
- ❖ Formule tout compris (transport sur place et prêt de matériel) ;
- ❖ Initiation à l'utilisation du matériel de sécurité ;
- ❖ Accès possible en mobilité douce ;
- ❖ Thématiques possibles : pyrénéisme, montagne enneigée, traces d'animaux, adaptation de la faune et de la flore à l'hiver...

PROGRAMME DU SÉJOUR



JOUR 1 :

Rendez-vous à Barèges à 10h.

Après s'être retrouvés à Barèges, où il sera possible d'arriver en transports en commun ou grâce à votre véhicule personnel, nous rallierons le parking de Tournaboup au pied du Tourmalet. Là-bas, après un petit briefing, nous prendrons le temps de vérifier les sacs et le matériel prêté vous sera distribué. Une fois prêts, une navette nous emmènera jusqu'au plateau du Lienz où nous chausserons les raquettes et commencerons à randonner. Après être passés près du camp Rollot, nous remonterons le vallon entre les pics d'Ayré et de Lurtet. Au cours de la montée, nous procéderons aussi à une initiation approfondie à l'utilisation du matériel de sécurité (DVA, pelle et sonde). Puis nous arriverons au refuge de la Glère dans l'après-midi où nous serons accueillis par la gardienne Béa. Au programme de cette première soirée ensemble : topo sur les jours 2 et 3 autour d'un apéro de bienvenue puis repas et convivialité !

700 mètres de dénivellée positive - 5 heures de marche effective

Repas compris : repas du soir chaud préparé et servi au refuge de la Glère.

Nuit au refuge de la Glère (lits individuels en dortoirs).

JOUR 2 :

C'est en « mode léger » que nous quitterons le refuge de la Glère puisque nous partirons randonner à la journée dans le vallon. Et bien évidemment nous nous dirigerons vers les sommets ! Au travers des nombreux lacs recouverts de glace et enneigés, nous cheminerons en direction de notre objectif du jour, le Turon de Néouvielle, culminant quand même à 3035m d'altitude... En fonction des conditions et de l'état de forme du groupe, nous irons jusqu'au sommet profiter d'un panorama époustouflant. Ou nous nous arrêterons plus bas vers le lac Glacé lézarder et profiter au soleil... Nous aviserons sur place et, quoi que nous fassions, vous en prendrez plein les yeux dans ce cadre « haute montagne » grandiose. Puis nous redescendrons tranquillement au refuge de la Glère où nous passerons ensemble notre deuxième soirée en montagne...

900 mètres de dénivellée positive - 7 heures de marche effective

Repas compris : petit-déjeuner servi au refuge de la Glère - pique-nique de midi préparé et distribué au refuge de la Glère - repas du soir chaud préparé et servi au refuge de la Glère.

Nuit au refuge de la Glère (lits individuels en dortoirs).

JOUR 3 :

Pour cette dernière journée de randonnée, nous quitterons le refuge de la Glère en direction de la Hourquette de Mounicot. Puis nous descendrons en direction du Lac Nère et atteindrons ensuite le vallon des Coubous (possiblement avec quelques glissades si les conditions s'y prêtent). Une fois arrivés à Tournaboup, notre randonnée se terminera et nous rejoindrons Barèges en voiture ou en navette et nous pourrons alors partager un dernier moment ensemble. Sûrement que nous célébrerons ce beau moment vécu collectivement en montagne et nous nous séparerons avec de belles images plein la tête...

400 mètres de dénivelée positive - 5 heures de marche effective

Repas compris : petit-déjeuner servi au refuge de la Glère - pique-nique de midi préparé et distribué au refuge de la Glère.

Fin du séjour à Barèges à 16h.

Ce programme peut être modifié à tout moment par le professionnel encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des hébergements ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

ACCUEIL

Le Jour 1, rendez-vous devant la salle des fêtes à Barèges à 10h.

DISPERSION

Le Jour 3, fin du séjour à Barèges vers 16h.

ENCADREMENT DU SÉJOUR

Prénom / Nom de l'accompagnateur (trice) : Matthieu Feuerstein

N° de téléphone : 06 03 13 99 71

Adresse e-mail : matt@ouvala-rando.fr

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants minimum : 5 personnes

Nombre de participants maximum : 10 personnes

NIVEAU DE DIFFICULTÉ

Facile / Moyen / **Difficile** / Très difficile

HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Type d'hébergement et catégorie : refuge de montagne gardé (refuge de la Glère)

Type de chambre pour le séjour : dortoir

Services inclus ou non : draps non fournis

Repas : pension complète du dîner du jour 1 au pique-nique du jour 3

TRANSFERTS INTERNES

Depuis Barèges jusqu'au point de départ de la randonnée

PORTAGE DES BAGAGES

Aucun

DATES DU SÉJOUR

12 - 14 mars 2024

PRIX DU SEJOUR

380 € / personne

LE PRIX COMPREND

- 3 journées de randonnées raquettes encadrées par un AMM diplômé ;
- Hébergement en pension complète du dîner du jour 1 au pique-nique du jour 3 ;
- Pot d'accueil ;
- Prêt du matériel (raquettes, bâtons, DVA) ;
- Initiation ou perfectionnement à l'utilisation du matériel de sécurité ;
- Transport A/R entre le lieu de départ du séjour et celui de la randonnée ;
- Taxe de séjour.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Transport jusqu'au lieu de départ du séjour ;
- Boissons et dépenses personnelles ;
- Douche chaude au refuge ;
- Pique-nique de midi du jour 1
- Frais de dossier 15€ par dossier ;
- Assurance obligatoire et facultative ;
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « Inclus ».

MATÉRIEL FOURNI

Raquettes, bâtons, DVA.

ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL INDIVIDUEL A PRÉVOIR

Liste de l'équipement et du matériel indispensables à chaque participant :

- Sac à dos adapté pour la randonnée (de 30 à 40L) ;
- Chaussures de randonnée montantes et imperméables ;
- Guêtres (facultatives) ;
- Gourde ;
- Thermos (facultatif) ;
- Lunettes de soleil ;
- Masque pour le mauvais temps ;
- Crème et stick à lèvres solaires (écran total) ;
- Bonnet ;
- Foulard ou tour de cou chaud ;

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur de la Consommation & Patrimoine - 12 Square Desnouettes - 75015 Paris - <https://mcpmediation.org/>

- Gants : 2 paires dont 1 chaude ;
- Chapeau ou casquette ;
- Petite pharmacie personnelle (dont de quoi soigner les ampoules) ;
- Papier toilettes et briquet ;
- Vêtements :
 - o Veste imperméable type Gore-Tex avec capuche ;
 - o Pantalon de randonnée d'hiver (idéalement : collant et sur-pantalon imperméable) ;
 - o Chaussettes de randonnée en laine ;
 - o T-shirt manches longues respirant ;
 - o Une polaire.
- Couteau ;
- Jumelles et appareil photo (facultatif) ;
- Quelques vivres de course (barres céréales, fruits secs) ;
- Sac plastique pour protéger les affaires en cas de mauvais temps ;
- Coordonnées d'une personne à prévenir en cas de problème ;
- Papiers d'identité ;
- Argent liquide (espèces) si vous voulez effectuer quelques petits achats au refuge ;
- Ordonnance obligatoire si traitement médical en cours ;
- « Fond de sac » pour le refuge :
 - o Sac de couchage léger ;
 - o Boules quies (recommandé) ;
 - o Lampe de poche ou frontale avec piles de rechange ;
 - o Affaires de rechange (léger) : pantalon chaud type legging ou jogging, T-shirt, sous-vêtement et chaussettes ;
 - o Une deuxième polaire (ou doudoune) chaude ;
 - o Petit nécessaire de toilettes : brosse à dents, dentifrice (échantillon), gant de toilette, serviette microfibre, savon, crème hydratante.

Idéalement votre sac de randonnée une fois rempli ne devrait pas dépasser les 8kg (boissons comprises). Si vous n'êtes pas encore expérimenté dans la pratique de randonnées sur plusieurs jours, possible que vous preniez trop d'affaires et ça serait compréhensible. Mais nous aurons le temps avant de partir de faire le tour des sacs pour vérifier que vous n'emportez que le strict nécessaire. A noter aussi que nous pourrons laisser nos affaires du soir au refuge lorsque nous partirons randonner à la journée le deuxième jour.

FORMALITÉS ET ASSURANCES

- Carte d'identité en cours de validité ;
- Carte vitale ou carte européenne d'assurance maladie pour un séjour dans l'UE / EEE ou en Suisse ;
- Assurance Responsabilité civile : chaque participant doit être couvert en RC dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs ;
- **L'assurance assistance / rapatriement est obligatoire.** Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, AEM VOYAGES vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance / rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels.

INFORMATIONS COVID-19

L'ensemble des prestations du séjour s'effectue dans le strict respect de la réglementation et des mesures sanitaires en vigueur aux dates du séjour et sur le lieu du séjour.

Une infection au Covid-19 n'étant plus considérée comme une situation exceptionnelle, si vous annulez votre participation en raison d'un cas de Covid, ce sont les frais d'annulation prévus aux conditions générales et particulières de vente qui s'appliqueront.

Pour plus d'information sur les formalités sanitaires en France, consulter le site suivant :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>